

## **Incohérence économique et industrielle**

### **Le discours du ministre n'est pas à la hauteur de ses promesses.**

Lors de la rencontre du 27 juillet 2012, date à laquelle le rapport d'expertise Faure a été présenté aux organisations syndicales à Bercy, le ministre avait pris l'engagement d'une nouvelle entrevue début septembre pour commenter les décisions gouvernementales qui seraient envisagées et mises en œuvre.

Monsieur Arnaud MONTEBOURG s'est invité, ce jeudi 27 septembre 2012, à Florange pour informer les organisations syndicales et les élus politiques locaux sur les résultats des réflexions en cours au plus haut niveau de l'état.

Le gouvernement a tranché, il privilégie le découpage du site de Florange.

Mittal veut se désengager d'une partie des Usines à Chaud, l'Etat se dirige vers une possibilité de transmission des outils abandonnés à un repreneur ?

Cette position du gouvernement est en net recul aux options inscrites dans le rapport Faure qui met nettement en avant la valeur d'intégralité du site de Florange.

**La CGT refuse** cette stratégie de saucissonnage qui va conduire inévitablement vers des suppressions d'emplois. La solution gouvernemental s'éloigne dangereusement du rapport d'expertise !!!

Cette politique affaiblit tous les acteurs industriels, Amont et Aval de Florange. C'est pourquoi, nous refusons cette option de démantèlement.

Si selon les dires du ministre, l'Etat entame un bras de fer avec MITTAL, cette confrontation doit aboutir au redémarrage de la Filière Liquide et de la relance du Packaging dans un site intégré.



**Communiqué de presse des Syndicats Arcelormittal et de la Fédération des  
travailleurs de la métallurgie CGT**

**Pour la CGT**, les investigations et les recherches de solution ne doivent pas générer d'opposition entre les sites d'ArcelorMittal, tant en France qu'en Europe. Ainsi, nous sommes solidaires de la lutte de nos collègues de Liège et nous restons persuadés qu'une solution commune est possible et qu'elle doit être défendue par les différents gouvernements européens.

Le projet de reprise devra, dans le même temps, préserver la cohérence du site dans tous les domaines d'activités.

Les travaux nécessaires pour une reprise de l'activité à chaud doivent être accompagnés d'un plan d'embauches et de formations pour les salariés, d'investissements à long terme.

La participation de l'Etat dans le capital de MITTAL ou d'un repreneur, doit être une force pour insuffler une politique industrielle et sociale volontariste et innovante.

OUI au redémarrage de notre filière liquide et du packaging.

**La CGT** restera attentive à la consolidation de ce dossier et à son aboutissement dans l'intérêt des salariés et de l'avenir de la filière dans le bassin d'emploi et le pays.

**SECRETAIRE GENERAL CGT DE LA FEDERATION DE LA METALLURGIE**

**MARTINEZ PHILIPPE**

Contact presse :  
MARIE VERGNOL  
01. 55.82.86.21  
REF : PM/md